



EDITORIAL

Quand tout s'arrête... la solidarité s'accélère !

Quiconque aurait dit il y a quelques mois que la société serait un jour paralysée par un virus aurait été pris pour un fou. Aujourd'hui, c'est la situation qui peut paraître complètement folle, tant notre vie a soudainement été chamboulée. Nous avons la chance de vivre hors des grandes villes et de pouvoir faire des promenades dans les alentours pour admirer un printemps qui semble s'être accéléré autant que nous avons ralenti. En fait, c'est un cadeau que nous faisons à la nature ! Ces jours, les oiseaux peuvent faire entendre leur chant, qui ne se noie plus dans le bruit ambiant ; nos quartiers de villas laissent aussi place à une vie animée par les enfants. Et ce ciel vierge de trace d'avion est surprenant. Il est vrai que la météo a été d'une grande générosité... comment aurions-nous tenu le coup sous un ciel gris ?

Ce confinement – ou (du moins) sa première phase – touche gentiment à sa fin et nous aurons fait preuve de beaucoup d'ingéniosité, de créativité, de patience et de discipline... nous nous serons surpassés !

Il est donc important aujourd'hui de féliciter et remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont été un maillon fort de notre chaîne d'entraide.

Une dizaine de personnes a fait appel à nos bénévoles pour leurs achats et nous avons répondu à une vingtaine de demandes de notre épicerie locale pour des livraisons.

Nous avons aussi fait plus d'une centaine d'appels téléphoniques pour prendre régulièrement des nouvelles des personnes seules et/ou fragilisées. Lorsqu'il était impossible de les joindre, nous avons envoyé des cartes manuscrites qui ont été très appréciées.

Ces quelques semaines de « pause » forcée ont fait fleurir des liens entre voisins, motivés par une solidarité qui avait été longtemps cachée, quoiqu'elle ait toujours été présente... comme le soleil qui est toujours là même si nous ne le voyons pas. Cette solidarité a réchauffé les cœurs et permis de traverser ce temps si pesant.

Nous tâcherons de préserver et faire durer toutes les richesses humaines ou en lien avec la nature que cette pandémie aura fait éclore.

La Municipalité est de tout cœur avec les personnes qui ont perdu un être cher sans pouvoir l'accompagner pour son dernier voyage ni servir dans leurs bras leurs proches.

Et...si les mesures prises durant cette pandémie vous ont fait plonger dans une situation précaire, n'hésitez pas à venir nous en parler.

Vous tous qui avez œuvré pour que les plus vulnérables continuent de vivre... Recevez nos applaudissements !

Elvira Rölli, Municipale

Quelques témoignages de nos bénévoles :

« ... Ne pouvant aider mes parents et beaux-parents qui vivent trop loin, j'ai tenu à me rendre utile pour aider des personnes vulnérables, seules ou simplement par gentillesse. J'ai eu 2 familles régulières ; une fois par semaine, je passais prendre leur liste, je faisais leurs courses puis déposais chez eux leurs victuailles de la semaine.

Ce n'est pas facile de faire des commissions pour les autres ! Nous avons chacun nos habitudes, nos manies, nos produits phares mais tout le monde a été gentil et compréhensif. De plus, cela m'a permis de connaître des personnes qui ne sont pas de ma génération. Je reste à leur disposition après le confinement si besoin. Bravo et merci à la commune pour leur aide en ces temps si tendus ! A.F. »

« Comme beaucoup de monde, mon vécu pendant cette période de confinement COVID-19 consiste à jongler avec un travail temps plein depuis la maison, donc en télétravail, avec deux adolescents plus ou moins studieux qui doivent progresser dans leur éducation avec l'enseignement à distance. On ajoute à ça un mari qui lui aussi est en télétravail (sauf que pour lui ça ne change rien) et ça fait une maison pleine de vie ! Heureusement nous sommes tous en bonne santé et nous n'avons pas de personne à risque dans notre ménage alors je me suis dit que ce serait l'occasion de donner un petit coup de main à ceux qui ne doivent pas quitter la maison, même pour faire les courses. J'ai eu la chance de faire la connaissance d'une très aimable dame qui habite au bord de la forêt avec son mari. Au fil des semaines on prend l'habitude de se voir ; le même jour de la semaine, plus ou moins la même heure: moi avec les commissions en main et elle avec un sourire sur les lèvres. Et c'est ainsi qu'elle garde le placard plein et que moi j'enrichis mes contacts dans notre commune malgré ce confinement. M.L. »

« ...J'ai souvent du temps pour aider, mais je ne lis pas toujours directement les messages whatsapp (surtout si je travaille en « home office »). Donc je n'étais qu'une seule fois assez rapide pour répondre. Mais depuis je fais une fois par semaine les courses pour un Monsieur, donc la quatrième fois demain. Nous nous appelons avant pour discuter quand je vais passer chez lui. Ceci a créé un lien avec une personne que je n'ai pas encore connue avant et c'est sympa. Donc pour moi c'est une bonne expérience. J'avais aussi contacté d'autres personnes âgées que je connais dans la commune, mais en général les personnes veulent encore faire les courses eux-mêmes, ce que je trouve un peu dommage (ils ne voient pas le risque qu'ils prennent). M.J. »



Agenda

Déchetterie communale

Horaire d'été du 1er avril au 31 octobre

Mercredi : 14 h 00 à 19 h 00

Vendredi: 14 h 00 à 19 h 00

Samedi: 9 h 00 à 12 h 00

13 h 00 à 17 h 00



Fête Nationale selon la situation, à confirmer	Samedi 1er août
Conseil communal 20 h 15, Centre Communal et Scolaire, Arzier (selon la situation, lieu à confirmer)	Lundi 31 août
Vente de pâtisseries, brocante jouets 10 h 00 à 16 h 00, Centre Communal et Scolaire, Arzier Org.: Club des aînés, Soleil d'Automne	Samedi 12 septembre

Conseil communal du 25 mai 2020

Préavis municipal n°04/2020:

Demande de crédit de CHF 240'000.– TTC pour la réfection, selon les mesures de l'Ordonnance sur la Protection contre le Bruit « OPB », de la chaussée de la route cantonale RC 25 traversant le village d'Arzier-Le Muids.

- **Accepté**

Préavis municipal n°05/2020:

Demande de crédit de CHF 44'000.– TTC pour la mise en conformité de la canalisation communale des eaux claires sous le passage à niveau de la route cantonale RC 25 de Le Muids.

- **Accepté**

Préavis municipal n°06/2020:

Demande de crédit de CHF 38'000.– TTC pour la réalisation d'une démarche participative dans le cadre de l'étude de réaménagement de la rue du Village à Arzier.

- **Retiré par la Municipalité**

Conseil communal du 15 juin 2020

Préavis municipal n°08/2020:

Demande de crédit de CHF 2'808'000.– TTC concernant le remplacement partiel des collecteurs EU/EC et des conduites ESP des quartiers Prise et Bossons-Audry.

Préavis municipal n°11/2020:

Demande de crédit de CHF 30'000.– TTC pour l'aménagement de la salle des Raffis au CCM en jardin d'enfants communal.

Préavis municipal n°12/2020:

Concernant l'approbation d'un contrat énergétique pour la prise du chauffage à distance (CAD) et demande de crédit pour le raccordement des bâtiments communaux pour un montant de CHF 120'000.– TTC.



IMPORTANT Pour garder de bons rapports de voisinage, nous vous rappelons que conformément au règlement communal de police, art. 18: « *tout travail bruyant, de nature à troubler le repos des personnes, est interdit entre 22 h 00 et 6 h 00, sauf autorisation spéciale de la municipalité. Les cas urgents (travaux de la campagne ou exigés pour le maintien ou le rétablissement de la sécurité publique) font exception. Pendant les jours de repos public (dimanche et jour férié), tout bruit, tous travaux intérieurs et extérieurs incommodes autrui sont interdits (emploi de la tondeuses à gazon par exemple). En dehors des jours de repos public, ceux-ci sont autorisés: du lundi au vendredi de 7 h 00 à 20 h 00 et le samedi de 7 h 00 à 18 h 00* ».



L'eau est un bien précieux !

Nous vivons des temps très particuliers, exceptionnels...

Un hiver bien pauvre en neige ; mars et avril exceptionnellement chauds et secs... ce qui est bien agréable pour nous humains mais pas pour la nature et surtout pas pour nos sources !

La source de la Raisse, qui alimente le réservoir des Sendys, est à sec depuis le début de l'année en raison, d'une part, de l'absence de manteau neigeux et, d'autre part, de précipitations particulièrement faibles.

La source des Cotteaux, qui approvisionne le village de Le Muids et la clinique de Genolier, garde quant à elle bien son rythme.

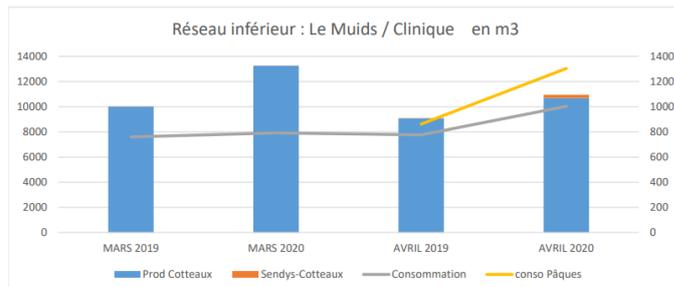
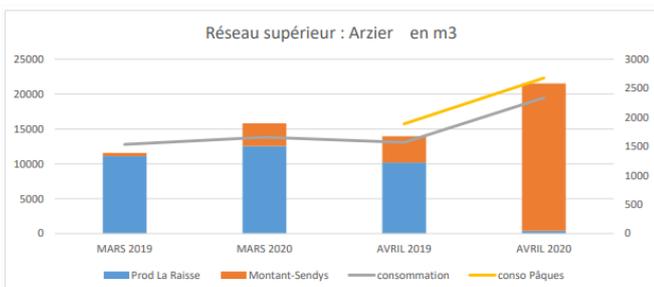
La source du Montant, qui fournit de l'eau à Genolier, Gland et Arzier-Le Muids et nous permet de remplir le réservoir des Sendys lorsque la Raisse ne produit plus une goutte, commence à montrer des signes de faiblesse.

Lorsque la production de nos sources ne suffit plus, nous devenons clients de la SAPAN (Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise), qui pousse l'eau du lac jusqu'au réservoir du Montant.

Ces longues semaines de confinement associées à une météo estivale ont en outre participé à une explosion de la consommation d'eau dans notre commune.

Alors, avant de poser des restrictions... nous lançons cet appel de sensibilisation afin que vous adoptiez les petits gestes d'économie que nous vous avons communiqués en septembre 2017 et que vous retrouverez sur le site communal.

L'eau c'est la vie : ne la gaspillons pas !



Attention aux deux échelles différentes sur ces graphiques.... Celle de gauche est liée à la production et consommation et celle de droite uniquement à la consommation des 4 jours de Pâques.

En mars + avril nous sommes passés de 25'855 m3 en 2019 à 33'282 m3 en 2020 pour Arzier à une surconsommation de 7'427 m3 ; et de 15'363 m3 en 2019 à 17'948 m3 en 2020 pour Le Muids à une surconsommation de 2'585 m3.

Pour les **4 jours de Pâques**, nous sommes passés d'une consommation de 1888 m3 en 2019 à 2677 m3 en 2020 pour Arzier et de 862 m3 en 2019 à 1304 m3 en 2020.

Nombre d'habitants : 2800 ; consommation moyenne par habitant en temps normal 211l/jour. Nous pouvons calculer une consommation par habitant d'environ 305 l/jour durant ce confinement et environ 355l/jour durant le week-end de Pâques.

Avez-vous...?

Info
Arzier-Le Muids

.... un cliché représentant notre commune et qui pourrait être inséré sur notre site internet ? Si vous avez envie de le partager, vous pouvez nous envoyer votre photo en format jpeg ou png sur: controle.habitants@arzier.ch.



Emondage des haies et élagage des arbres

La Municipalité rappelle qu'en bordure des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués, selon les art. 8 et 10 du règlement d'application du 19 janvier 1994, de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes.

- **Emondage des haies:**
 - ⇒ à la limite de la propriété
 - ⇒ à une hauteur maximale de 0.60 m lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m dans les autres cas
- **Elagage des arbres:**
 - ⇒ au bord des chaussées: à 5 m de hauteur et à 1 m à l'extérieur
 - ⇒ au bord des trottoirs : à 2.50 m de hauteur et à la limite de la propriété

Les propriétaires fonciers et fermiers sont invités à exécuter ce travail faute de quoi ils pourront être dénoncés par la Municipalité et cette tâche pourra être exécutée d'office et aux frais des propriétaires selon l'article 15 du règlement précité.

Les dispositions de la loi à ce sujet sont applicables toute l'année.

La Municipalité

Cantine communale



Danse

Repas
délicieux

Chouettes moments
d'échange



Jeux

Bricolages

...Voilà le programme du restaurant scolaire...

...Les inscriptions pour la rentrée 2020-2021 sont
ouvertes...



Vous n'avez pas de solution de garde pour les repas de midi, vous souhaitez avoir moins de stress ou simplement avoir un peu de temps pour vous ?

PROFITEZ...



Vos enfants sont les bienvenus les lundis, mardis, jeudis et vendredis, toute la semaine ou quelques jours et nous proposons aussi des dépannages ponctuels.



Salade de céleri
Sauté de porc aux champignons
Pommes purées
Petits pois & carottes
Yaourt nature et son cousin du jour

Salade de lentilles vertes
Ravioli aux épinards
Sauce tomate au basilic
Salade verte
Yaourt aux fruits

Salade de carottes
Poulet classique
Cressonnettes
Haricots verts
Fruit du jour

➔ Vous souhaitez inscrire votre enfant ou avoir plus de renseignements ?
N'hésitez plus, contactez-nous soit par mail à cantine@arzier.ch ou par
téléphone au 079/177.46.16

Jardin d'enfants communal

Les inscriptions
pour le Jardin d'enfants communal
d'Arzier-Le Muids pour l'année
scolaire 2020-2021 sont ouvertes !

Nous accueillons vos enfants dès l'âge de 30 mois
le lundi, mardi, jeudi et vendredi matin
de 8h45 à 11h45.

Nous proposons des ateliers de cuisine pour les pe-
tits gourmands, des sorties en forêt pour explorer
notre belle nature mais aussi
des ateliers de gymnastique, plein de bricolages
et une belle équipe de copains !

Pour plus d'informations contactez
Kathrine Zwygart
Responsable du Jardin d'enfants communal
Rue du Village 30
1273 Arzier-Le Muids
jde@arzier.ch



Sous réserve d'acceptation d'un préavis
déposé par la Municipalité, un nouveau local
sera destiné au Jardin d'enfants
avec une offre d'horaires élargie.



T'oublies rien ?

Derrière un déchet il y a toujours une personne.
Et si personne ne laissait de déchets derrière soi...

Chambre des Bois de l'Ouest Vaudois CBOVd, www.cbouv.ch

Tenue des chiens en laisse

Nous informons les propriétaires de chiens qu'ils doivent les tenir en laisse du 1er avril au 15 juillet en forêt, lisière et prairies attenantes (ainsi que dans les pâturages occupés par du bétail) conformément à la RLFaune.
Merci de respecter ces consignes.



Plantes envahissantes

La lutte contre les plantes exotiques envahissantes est reconnue comme une priorité par la Confédération. Elle constitue une responsabilité collective qui implique les services de l'Etat, les Communes et les particuliers.

En ce qui concerne le territoire d'Arzier-Le Muids, la problématique se concentre principalement sur six espèces envahissantes: le Buddleia, le Laurier-Cerise, la Renouée du Japon, le Robinier faux-acacia, le Solidage d'Amérique et le Sumac. Les fiches de ces espèces sont à votre disposition sur www.arzier.ch, rubrique: environnement ainsi que sur le site www.infoflora.ch.

Il n'existe actuellement aucune obligation de lutte contre les plantes envahissantes, excepté pour l'ambrosie. Il est néanmoins de la responsabilité de chacun de limiter la propagation de ces espèces problématiques ainsi que les dommages causés. Si votre parcelle est concernée par la présence d'un foyer d'une de ces espèces, nous vous invitons à suivre, par ordre de priorité, les recommandations suivantes :

1. Éviter toute dissémination : éviter que la plante ne graine et ne se ressème, en coupant les fleurs fanées, ne pas mettre les déchets de plante au compost;
2. Contenir le développement du foyer : limiter le développement de la plante par un entretien régulier ;
3. Éliminer ou remplacer la plante par une espèce indigène.

Nous vous remercions par avance de votre précieuse collaboration.

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bundesamt für Lebensmittelsicherheit und Veterinärwesen BVL
 Bundesamt für Umwelt BÄM

Vereinigung Schweizer Kantonen
 Associazione Svizzera Cantoni
 Associazione Svizzera dei Cantoni

Achtung! Attention! Attenzione!

Schweinepest in Europa

Speisereste nur in Abfalleimer – Wildschweine vor gefährlicher Schweinepest schützen.

Swine fever in Europe

Food scraps in waste bin only – protect wild pigs from dangers of swine fever.

Peste porcine en Europe

Jeter les restes de repas uniquement dans des poubelles. Protéger les sangliers du danger de la peste porcine.

La peste suina in Europa

Gettare i resti alimentari soltanto nella pattumiera – proteggere i cinghiali dal pericolo della peste suina.

www.blv.admin.ch/asp-info

Bois de feu « vert » ou « sec »

La Commune vous propose du bois de feu selon les assortiments suivants:

- **Bois de feu long (3 à 6 mètres) « vert », à port de camion, 90 % hêtre, CHF 55.– m3**
- **Stères de bois fendu, 90 % hêtre « vert », 1 m en ballot à port de camion, CHF 90.– le ballot**
- **Stères de bois fendu, 90 % hêtre, 1 m en ballot à port de camion, CHF 120.– le ballot**

Livraison et débitage possible sur demande. La livraison du bois vert long n'est possible que pour des commandes supérieures à 10 m3. Pour les commandes inférieures, cela sera à port de camion ou le tarif de livraison sera plus cher.

Veillez passer commande auprès du Service forestier au 022 / 366 87 78 ou à : forets@arzier.ch ou sur www.arzier.ch/guichet-virtuel/commande-de-bois-de-feu.



Circulation sur la route des Montagnes

Conformément à la signalisation, nous vous rappelons que tous les véhicules sont **STRICTEMENT INTERDITS** sur tout le territoire communal, à l'exception des voies ouvertes à la circulation ou sur d'autres parcours pour autant que les conducteurs soient en possession d'une autorisation municipale (sur préavis du canton). Les contrevenants seront amendés.

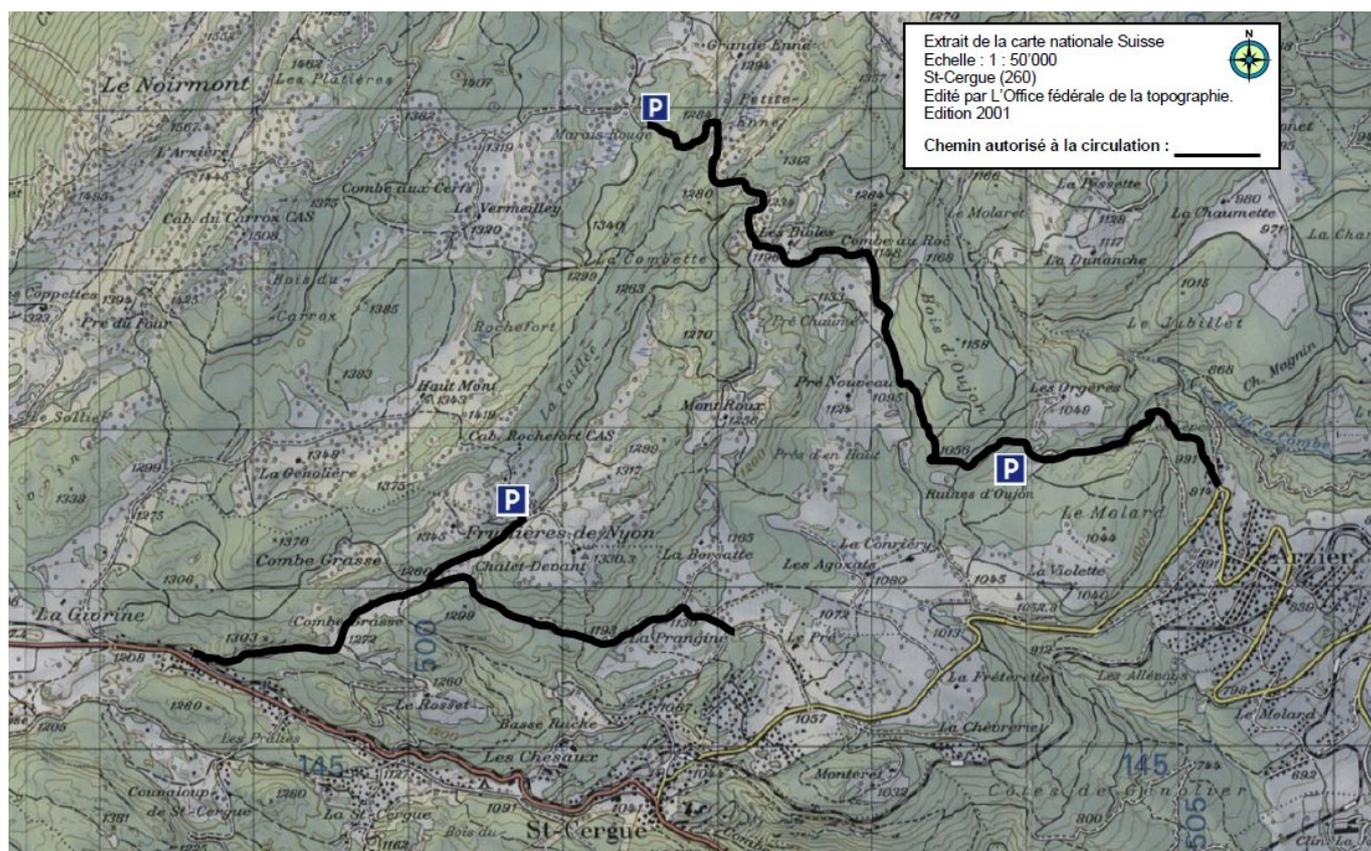
Selon l'arrêté du Tribunal fédéral (ATF 10.04.2012 1C 570/2010 du 10 avril 2012), il est désormais autorisé de circuler **SANS AUTORISATION particulière** avec un véhicule à moteur **UNIQUEMENT** sur la route forestière principale : **Creux des Abériaux - Le Marais Rouge**, ainsi que sur les routes forestières d'accès aux **Fruitières de Nyon du 1^{er} juin au 30 novembre exclusivement**.

Le parcage doit se faire sur les parkings prévus à cet effet (Creux des Abériaux, Marais Rouge et Fruitières) ou en bordure de route sans gêner le trafic des véhicules forestiers ou autres. Pensez en particulier aux camions longs bois. **La Municipalité ainsi que les amodiataires se dégagent de toute responsabilité quant aux dégâts qui pourraient être occasionnés aux biens des tiers (véhicule ou autre) ainsi qu'aux torts causés aux personnes par le bétail se trouvant dans les pâturages communaux clos. Aucune plainte ni réclamation ne seront admises.**

Du 1er janvier au 1er avril: trafic interdit sur toute la route des Montagnes

Du 1er avril au 31 décembre: trafic autorisé jusqu'au creux des Abériaux, en l'absence de neige

Du 1er juin au 30 novembre: trafic autorisé jusqu'au parking du Marais Rouge



Trouver un contrôleur de champignons près de chez vous ? Que faire en cas d'intoxication ? Formation ? Comment récolter des champignons ? Où peut-on récolter les champignons et quand ?



Le site de l'Association suisse des organes officiels de contrôle des champignons:
www.vapko.ch

Merci
aux enseignants
de l'école d'Arzier
qui ont fait que
« la rentrée de mai »
s'est bien déroulée !



L'Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environs (AISGE)

RECHERCHE

Des accompagnants « Péditrain » (homme ou femme)

L'AISGE recherche activement des personnes disponibles, contre rémunération, pour accompagner les jeunes élèves de l'école d'Arzier-Le Muids dans leurs trajets scolaires. Travail à fournir: l'accompagnant prend en charge les élèves aux points de rencontre et les accompagne durant les trajets à pied et en train en veillant à leur sécurité. A l'arrivée à l'école, l'accompagnant attend que les élèves soient entrés en classe avant de quitter la cour du collège. Au départ de l'école, l'accompagnant est présent 5 minutes avant la sonnerie afin d'accueillir les élèves à leur sortie du collège. L'accompagnant est responsable de la sécurité des élèves sur le parcours à pied et durant le trajet dans le train.

En cas d'intérêt, merci de contacter: Mme Dominique Althaus, secrétaire générale au 079 / 533 06 91 dominique.althaus@aisge.ch.



Connaissez-vous... les sapeurs-pompiers du site d'Arzier-Le Muids -St-Cergue ?

Sortie de route, rte de France :

Par une nuit glaciale, le groupe de nuit du Détachement de Premier Secours de la caserne de St-Cergue-Arzier est mobilisé suite à un accident de la route.

Il faudra à l'équipe de la patience, un bon savoir-faire et de l'ingénierie afin de sécuriser un poteau électrique heurté lors de la sortie de route d'un véhicule, qui menace de tomber sur la chaussée.

Cette mobilisation aura nécessité l'engagement de :

- 8 sapeurs, 1 officier chef d'intervention, 2 véhicules lourds et 2 véhicules légers de la caserne de St-Cergue
- Une patrouille de police
- La Romande Énergie
- Une équipe du train Nyon St-Cergue afin de sécuriser le trafic ferroviaire et nos sapeurs en action afin de sécuriser le poteau
- Un véhicule nacelle de l'entreprise Etienne
- Une dépanneuse
- De généreuses personnes venues avec du thé chaud pour réchauffer les équipes gelées sur place

CoVID_19 et vos pompiers :

Malgré le confinement, des mesures ont été mises en place dans la caserne, ceci afin de nous protéger lors des interventions. Mais vos sapeurs-pompiers restent mobilisables 24/24 et ce malgré cette situation inédite.

Ce sont des femmes et des hommes volontaires qui continuent à servir la défense incendie et secours de nos villages. Un grand merci à eux et leurs familles.

Prenez soins de vous !

Capitaine M. Zeiler, chef de site d'Arzier - St-Cergue



En mai et juin, c'est la période de l'essaimage pour les abeilles !
Si vous voyez un essaim, plutôt que de le détruire... pensez aux apiculteurs de notre commune qui se feront un plaisir de venir chercher l'essaim et de le remettre dans une ruche.

Denise & Patrick König
Champ du Coq 3, Arzier,
Tél. 022 / 366 01 08

**Vente de miel du village
dès l'été:**
pot 500 gr. Fr. 12.-
pot 1 Kg Fr. 22.-



EN VENTE ICI

Sentiers
NatuRando
www.naturando.ch

Partez à la découverte
des mystères et merveilles des forêts
de l'Ouest vaudois

Le guide à succès - 2^{ème} édition*
39 propositions de balades, brochure "Arbres & Arbustes" et cartes détaillées

*Vous détenez la 1^{ère} édition du classeur ?
Demandez la mise à jour complète!

Liste des points de vente sur: www.naturando.ch
Édité par la Chambre des Bds de l'Ouest vaudois.

**VENTE À
EMPORTER**
TAKE AWAY

**DÉCOUVREZ NOTRE CARTE
À L'EMPORTER**

COMMANDES AU 022 366 19 42

WWW.AUBERGE-UNION-ARZIER.CH
ROUTE DE SAINT CERGUE 9, 1273 ARZIER-LE MUIDS

« Aller à la messe avec mon enfant »

Rencontres parents et enfants de 3 à 8 ans - Liturgie de la Parole avec Béatrice

13 juin 2020 à 17h00 dans la grande salle de l'ancienne poste de St-Cergue
12 septembre 2020 à 17h00 dans la grande salle de l'ancienne poste de St-Cergue
28 novembre 2020 à 17h00 dans la grande salle de l'ancienne poste de St-Cergue
16 janvier 2021 à 17h00 dans la grande salle de l'ancienne poste de St-Cergue
20 mars 2021 à 17h00 dans la grande salle de l'ancienne poste de St-Cergue
29 mai 2021 à 17h00 dans la grande salle de l'ancienne poste de St-Cergue

Les rencontres sont sans inscription, gratuites, ont lieu le samedi pendant une heure et sont suivies d'une messe à la chapelle de Saint-Cergue.

Carte journalière CFF à CHF 45.-

Disponibilité: www.arzier.ch

Réservation: 022 / 366 87 87

Fâcheries familiales

- Répartition d'héritage
- Règlement des avoirs lors de séparation
- Divorces
- Dispositions préparatoires lors d'unions ou de mariages
- Conventions familiales
- Gestion de biens patrimoniaux
- Entente familiale

La médiation réussit dans 90 % des cas présentés

www.conseiletmediation.ch
Cabinet de conseil et de médiation

Chemin des Campanules 1, 1273 Arzier-Le Muids, Suisse
Tél. +4121 / 825 2681 ou +4179 / 542 8018, E-Mail: mediateur@bluewin.ch



Si faire de la gymnastique vous intéresse, venez nous rejoindre !

Les cours de gym de la FSG Arzier-Le Muids

Rentrée scolaire 2020/2021 - Début des cours dès le 01.09.2020



Centre Communal et Scolaire (CCS)

				Début	Fin	
ENFANTS	1P et 2P HarmoS	Enfantines	Lundi	15:45	16:45	salle de gym
	2 ½ à 4 ans	Parents-Enfants	Lundi	17:00	18:00	salle de gym
	3P et 4P HarmoS	Primaires	Mardi	15:45	17:15	salle de gym
	5P et 6P HarmoS	Agrès 1	Mardi	17:30	19:00	salle de gym
	dès 9S HarmoS	Agrès 3	Mardi	19:00	21:00	salle de gym
ADULTES	tous les âges	Gym & Dance	Jeudi	19:30	20:30	foyer

Salle du Conseil Communal

				Début	Fin	
DAMES	tous les âges	MaGymFit	Mardi	08:45	09:45	enfants non-scolarisés sont les bienvenus
		Pilates	Jeudi	08:45	09:45	
ADULTES	tous les âges	Gym & Dance	Vendredi	08:45	09:45	

Renseignements:

E-mail: fsgarzierlemuids@gmail.com



Chers amis, bénévoles,
artisans et habitants de la région,

C'est avec tristesse que la société de Développement
d'Arzier-Le Muids a **décidé d'annuler sa prochaine édition de la fête de
la Fontaine** en raison des diverses mesures prises pour lutter contre le covid-19.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

N'hésitez pas à consulter notre site pour les futurs événements :
info@sd-arzier-le-muids.ch

En attendant, prenez soin de vous et de vos proches.

Pour la Société de Développement d'Arzier-Le Muids
Christelle Trombini, Présidente



Fête Des Enfants
COMMUNE D'ARZIER-LE-MUIDS

**Malheureusement, pas de fête
cette année !
Rendez-vous l'année
prochaine !**



SOLEIL D'AUTOMNE
Club d'Aînés d'Arzier-Le Muids

**Samedi 12 septembre 2020
de 10h00 à 16h00 au CCS Arzier**

VENTE DE PÂTISSERIES

Brocante jouets - Petite restauration

Pour toute information : 022 / 366 24 71 ou soleil.dautomne@arzier.ch

Sous toute réserve de modification, en fonction de l'actualité.